

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

Dans le cadre des élections municipales du 2 novembre 2025, le président d'élection doit combler ses besoins en personnel électoral pour le jour de vote au bureau de la présidente d'élection le 24 octobre, le jour de vote par anticipation le 26 octobre ainsi que le jour du scrutin le 2 novembre.

Postes à combler

- Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)
- Scrutateur du bureau de vote
- Secrétaire du bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur
- Aide-PRIMO

Brève description des postes

Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO)

- Responsable du bureau de vote
- Accueillir les électeurs
- Diriger les électeurs vers la table de vote appropriée ou vers la table de vérification de l'identité de l'électeur
- Assurer le maintien de l'ordre
- Communiquer avec le président d'élection lorsque requis

Scrutateur de bureau de vote

- Faciliter l'exercice du droit de vote et assurer le secret entourant le vote
- Communiquer au responsable de salle tout problème majeur qui survient dans le déroulement du scrutin
- Procéder au dépouillement des votes
- Transmettre les résultats du vote suivant les directives de la présidente d'élection

Secrétaire de bureau de vote

- Cocher sur la liste électorale le nom de l'électeur qui a voté
- Vérifier les pièces d'identité des électeurs
- Compléter le registre du scrutin et les formulaires électoraux
- Assister le scrutateur lors du dépouillement du vote

Membre de la table de vérification de l'identité de l'électeur

- Vérifier l'identité des électeurs qui n'ont pu l'établir au moment de voter
- Assementer les électeurs, le cas échéant
- Agir comme Aide-PRIMO si nécessaire

Aide-PRIMO

- Accueillir les gens et vérifier leur inscription sur la liste électorale
- Aider les gens avec leur carte de rappel pour les diriger au bon bureau de vote
- Agir comme membre de la table de vérification si nécessaire

Exigences

- Avoir 16 ans ou plus
- Être disponible pour les formations requises
- Être disponible pour travailler le jour du vote au bureau de la présidente le 24 octobre; **ou**
- Être disponible pour travailler le jour du vote par anticipation le 26 octobre ainsi que pour le dépouillement le soir du vote du 2 novembre (postes de secrétaire, scrutateur, PRIMO et aide-PRIMO si nécessaire); **ou**
- Être disponible pour travailler le jour du scrutin le 2 novembre (jusque tard en soirée pour les PRIMO, scrutateurs et secrétaires)

Veillez prendre note que nous ne pouvons pas assurer un poste à qui que ce soit. Nous avons un fichier avec les coordonnées des personnes intéressées à travailler et nous puisons dans ce fichier pour pourvoir aux postes disponibles.

Si vous êtes intéressé(e), bien vouloir compléter et signer le formulaire ci-joint et l'apporter au 19, avenue Marquette ou le transmettre par courriel, au plus tard le vendredi 10 octobre à : elections@ville.baie-comeau.qc.ca

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec nous au 418 296-8040.